



Projet intégré final (PROFI)

Code du module	PROFI
Unité capitalisable	Projet intégré et stage(s) 2 (PROST2)
Méthodes d'évaluations fixés	4
Métier / Profession	Informaticien qualifié
Diplôme / Certificat	Diplôme d'aptitude professionnelle
Méthodes d'évaluation	Mise à l'essai, Commande, Entretien professionnel, Simulation d'entretien, Evaluation continue des compétences, Portfolio, Exposé, Epreuve écrite

Grille d'évaluation du module en entreprise

1

L'élève est capable d'analyser son projet et de se renseigner au sujet de l'énoncé.

Sélective

Indicateurs

- Les indicateurs correspondent à la compétence "l'élève est capable d'analyser un énoncé et de le subdiviser en problèmes partiels" des modules REPIF1 et REPIF2.
- L'élève explique sa méthode dans le cadre de l'évaluation formative intermédiaire.
- L'élève explique sa méthode dans le cadre de la défense.

Socles

- L'évaluation de la compétence "l'élève est capable d'analyser un énoncé et de le subdiviser en problèmes partiels" des modules REPIF1 et REPIF2 était au moins satisfaisante.

L'élève s'est défendu de manière à permettre la conclusion qu'il a compris le projet.

2

L'élève est capable de planifier une mission qui lui a été confiée de manière compétente.

Sélective

Indicateurs

- Les indicateurs correspondent à la compétence "l'élève est capable d'établir une planification en vue de la solution d'un énoncé" du module REPIF1.
- L'élève explique ses phases de planification dans le cadre des deux évaluations formatives intermédiaires.
- L'élève structure l'argumentation de sa défense.
- L'élève prépare sa défense et il soumet les conditions techniques à un test sur place.

Socles

- L'évaluation de la compétence "l'élève est capable d'établir une planification en vue de la solution d'un énoncé" du module REPIF1 était au moins satisfaisante.
- La planification de la mission était au moins satisfaisante.

3

L'élève est capable de sélectionner la méthode la plus appropriée en se référant à la mission ou aux problèmes détectés.

Sélective

Indicateurs

- Les indicateurs correspondent à la compétence "l'élève est capable de rechercher des informations de manière autonome" des modules REPIF1 et REPIF2.
- L'élève justifie sa méthode dans le cadre de la documentation.
- L'élève justifie sa méthode dans le cadre de la défense.

Socles

- L'évaluation de la compétence "l'élève est capable de rechercher des informations de manière autonome" des modules REPIF1 et REPIF2 était au moins satisfaisante.
- L'élève a avancé des justifications au moins satisfaisantes.

Obligatoire**Indicateurs**

- Les indicateurs correspondent à la compétence "l'élève est capable de documenter les méthodes qu'il a appliquées au quotidien" des modules REPIF1 et REPIF2.
- Les indicateurs correspondent à la compétence "l'élève est capable de travailler d'une manière à respecter les délais" des modules REPIF1 et REPIF2.
- L'élève applique les méthodes servant à résoudre des problèmes partiels.
- L'élève intègre les problèmes partiels dans le contexte global.
- L'élève établit une relation entre les différents problèmes partiels.
- L'élève soumet l'interaction entre les solutions des problèmes partiels à un contrôle.
- L'élève décrit les aspects concernant la sécurité et il en tient compte.
- L'élève mentionne les sources d'information consultées dans la documentation.

Socles

- L'évaluation de la compétence "l'élève est capable de documenter les méthodes qu'il a appliquées au quotidien" des modules REPIF1 et REPIF2 était au moins satisfaisante.
- L'évaluation de la compétence "l'élève est capable de travailler d'une manière à respecter les délais" des modules REPIF1 et REPIF2 était au moins satisfaisante.
- Le résultat était au moins satisfaisant.
- L'élève s'est défendu de manière à permettre la conclusion qu'il a réalisé le projet de manière autonome.

5

L'élève est capable de soumettre son travail à un contrôle et d'entreprendre les mesures de rigueur s'il constate des lacunes.

Obligatoire

Indicateurs

- L'élève soumet les résultats de la solution appliquée à un contrôle.
- L'élève décrit et corrige les erreurs.
- L'élève indique les problèmes non résolus.
- L'élève justifie les problèmes non résolus.

Socles

- L'élève a réagi de manière compétente aux événements imprévus au cours de sa défense.
- Les éléments de base fonctionnaient correctement. (Les erreurs de moindre envergure sont tolérables.)
- L'élève a avancé des justifications cohérentes.

6

L'élève est capable d'analyser son travail.

Sélective

Indicateurs

- L'évaluation formative intermédiaire des 1er et 2e semestres est appliquée.
- L'élève tire des conclusions en se livrant à une autocritique (documentation/défense).
- L'élève distingue les informations essentielles des informations non essentielles.
- L'élève signale les problèmes non résolus dans la documentation et/ou lors de la défense.
- L'élève justifie les problèmes non résolus dans la documentation et/ou lors de la défense.
- L'élève admet les attitudes inappropriées.

Socles

- Les résultats des deux évaluations formatives intermédiaires étaient au moins satisfaisants.
- L'élève s'est défendu de manière à permettre la conclusion qu'il a analysé son travail en se livrant à une autocritique.

Nombre de compétences sélectives à évaluer: 4 / 4

Nombre de compétences obligatoires à évaluer: 2